

**MISSION LOCALE DU BERGERACOIS**

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

16 rue du Petit Sol  
24100 BERGERAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2020

Société de Commissaires aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie de Bordeaux  
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Aquitaine et Parisienne



---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux membres de l'association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE DU BERGERACOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance.*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les règles et méthodes comptables de l'annexe au paragraphe « Permanence des méthodes » relatif au changement de méthode comptable.

---

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes..

Par ailleurs, les règles et méthodes comptables de l'annexe au paragraphe « Permanence des méthodes » exposent un changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

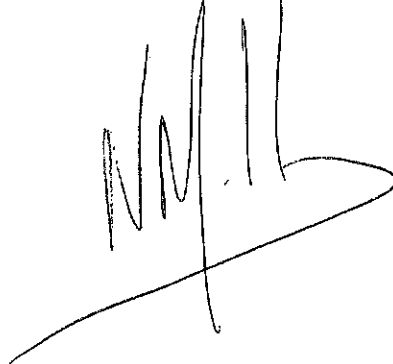
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Artigues, le 3 Mai 2021

Pour la société A.C.S.E.

Le Commissaire aux comptes

Nicolas MICHEL



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 444.35	5 239.43	204.92	138.96	65.96	47.47	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	74 291.42	47 481.63	26 809.79	4 122.38	22 687.41	550.35		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées	22.00		22.00	22.00				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	381.12		381.12	381.12				
<b>Total I</b>	<b>80 138.89</b>	<b>52 721.06</b>	<b>27 417.83</b>	<b>4 664.46</b>	<b>22 753.37</b>	<b>487.80</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	123 876.00		123 876.00	140 027.60	16 151.60	11.53	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres							
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	461 325.99		461 325.99	380 939.19	80 386.80	21.10		
Charges constatées d'avance (2)	8 450.29		8 450.29	6 188.28	2 262.01	36.55		
<b>Total II</b>	<b>593 652.28</b>		<b>593 652.28</b>	<b>527 155.07</b>	<b>66 497.21</b>	<b>12.61</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>673 791.17</b>	<b>52 721.06</b>	<b>621 070.11</b>	<b>531 819.53</b>	<b>89 250.58</b>	<b>16.78</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	2 543.28	12 573.52	10 030.24	79.77
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	29 801.19	29 801.19		
	Réserves pour projet de l'entité	125 297.39	125 297.39		
	Autres				
	Report à nouveau	22 660.60	12 231.71	10 428.89	85.26
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)</b>	<b>47 588.43</b>	<b>398.65</b>	<b>47 189.78</b>	<b>NS</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>227 890.89</b>	<b>180 302.46</b>	<b>47 588.43</b>	<b>26.39</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>227 890.89</b>	<b>180 302.46</b>	<b>47 588.43</b>	<b>26.39</b>	
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	145 971.00	143 323.75	2 647.25	1.85
<b>Total II</b>	<b>145 971.00</b>	<b>143 323.75</b>	<b>2 647.25</b>	<b>1.85</b>	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	44 177.00	37 688.00	6 489.00	17.22
	<b>Total III</b>	<b>44 177.00</b>	<b>37 688.00</b>	<b>6 489.00</b>	<b>17.22</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 511.21	20 137.00	9 625.79	47.80
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	184 057.95	133 058.45	50 999.50	38.33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	8 462.06	14 809.87	6 347.81	42.86
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		2 500.00	2 500.00	100.00
<b>Total IV</b>	<b>203 031.22</b>	<b>170 505.32</b>	<b>32 525.90</b>	<b>19.08</b>	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>621 070.11</b>	<b>531 819.53</b>	<b>89 250.58</b>	<b>16.78</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

148 416.48 168 005.32

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12/31/2019	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service		1 760.00	1 760.00	100.00
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 013 239.24	969 235.23	44 004.01	4.54
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 545.77	128 322.81	114 777.04	89.44
Utilisations des fonds dédiés	133 323.75	3 966.67	129 357.08	NS
Autres produits	2.39	3.40	1.01	29.71
<b>Total I</b>	<b>1 160 111.15</b>	<b>1 103 288.11</b>	<b>56 823.04</b>	<b>5.15</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	140 548.99	135 712.80	4 836.19	3.56
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	42 905.00	50 938.00	8 033.00	15.77
Salaires et traitements	579 624.06	516 965.17	62 658.89	12.12
Charges sociales	201 912.85	186 348.07	15 564.78	8.35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 566.45	1 535.01	3 031.44	197.49
Dotations aux provisions	6 489.00	4 908.00	1 581.00	32.21
Reports en fonds dédiés	135 971.00	129 357.09	6 613.91	5.11
Autres charges	1 094.09	77 782.84	76 688.75	98.59
<b>Total II</b>	<b>1 113 111.44</b>	<b>1 103 546.98</b>	<b>9 564.46</b>	<b>0.87</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>46 999.71</b>	<b>258,87</b>	<b>47 258.58</b>	<b>NS</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

954,00

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	582.60	240.30	342.30	142.45
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	582.60	240.30	342.30	142.45
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		381.86	381.86	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>		381.86	381.86	100.00
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	582.60	141.56	724.16	511.56
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	47 582.31	400.43	47 982.74	NS
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		953.90	953.90	100.00
Sur opérations en capital	6.12		6.12	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	6.12	953.90	947.78	99.36
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		154.82	154.82	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>		154.82	154.82	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	6.12	799.08	792.96	99.23
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	1 160 699.87	1 104 482.31	56 217.56	5.09
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	1 113 111.44	1 104 083.66	9 027.78	0.82
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	47 588.43	398.65	47 189.78	NS

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### **Cnséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF**

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

#### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

##### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

##### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Afin de répondre à la nouvelle présentation des comptes annuels selon le nouveau règlement comptable ANC N°2018-06, nous avons dû opérer un changement de méthode comptable avec traitement rétroactif consistant à supprimer les subventions d'investissement antérieurement comptabilisées en 102600 et correspondant à des biens totalement amortis en contrepartie de report à nouveau. Nous avons donc supprimé le compte 102600 d'un montant de 10 030.24 € en contrepartie du report à nouveau compte 110000.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 164		281
Installations générales agencements aménagements divers	17 077		10 296
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 175		16 743
<b>TOTAL</b>	<b>47 252</b>		<b>27 039</b>
Autres participations	22		
Prêts, autres immobilisations financières	381		
<b>TOTAL</b>	<b>403</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52 819</b>		<b>27 320</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 444	5 444
Installations générales agencements aménagements divers			27 373	27 373
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			46 918	46 918
<b>TOTAL</b>			<b>74 291</b>	<b>74 291</b>
Autres participations			22	22
Prêts, autres immobilisations financières			381	381
<b>TOTAL</b>			<b>403</b>	<b>403</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>80 139</b>	<b>80 139</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 025	215		5 240
Installations générales agencements aménagements divers	14 111	1 876		15 987
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 020	2 475		31 495
TOTAL	43 130	4 352		47 482
TOTAL GENERAL	48 155	4 566		52 722

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	215				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 876				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 475				
TOTAL	4 352				
TOTAL GENERAL	4 566				

**Tableau des variations des fonds propres**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	12 574			10 030	2 543
Réserves	155 099				155 099
Report à nouveau	12 232	399	10 030	0	22 661
Excédent ou déficit de l'exercice	399		47 190		47 588
Situation nette	180 302		57 619	10 030	227 891
TOTAL I	180 302	399	57 220	10 030	227 891

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	37 688	6 489			44 177
<b>TOTAL</b>	<b>37 688</b>	<b>6 489</b>			<b>44 177</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 688</b>	<b>6 489</b>			<b>44 177</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>6 489</b>			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	381	381	
Autres créances clients	123 876	123 876	
Charges constatées d'avance	8 450	8 450	
<b>TOTAL</b>	<b>132 707</b>	<b>132 707</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 511	10 511		
Personnel et comptes rattachés	96 461	96 461		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 243	86 243		
Autres impôts taxes et assimilés	1 355	1 355		
Autres dettes	8 462	8 462		
<b>TOTAL</b>	<b>203 031</b>	<b>203 031</b>		

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
RESPIR 2017	3 966	3 966	3 966		
ARS 2018	10 000	10 000			10 000
GARANTIE JEUNES 2019	129 357	129 357	129 357		
GARANTIE JEUNES 2020				129 971	129 971
MIEUX ACCUEILLIR LES JEU				6 000	6 000
<b>TOTAL</b>	<b>143 323</b>	<b>143 323</b>	<b>133 323</b>	<b>135 971</b>	<b>145 971</b>

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Variation des fonds propres**

#### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### **Produits à recevoir**

#### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 886
Dettes fiscales et sociales	143 250
Autres dettes	7 785
Total	156 921

#### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 450
Total	8 450

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Rémunération des dirigeants

Selon la mention sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants prévue à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06, nous vous précisons que le Président, vice-président et trésorier ne sont pas rémunérés.

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	19
Total	20

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

L'Association a constaté ses engagements sous forme de provision pour un montant de 44 177 €

Les paramètres principaux utilisés pour valoriser ces engagements sont : date de départ en retraite, taux de charges moyen, lissage des indemnités selon le rapport "ancienneté requise fin N/ancienneté totale au moment du départ"

Le total des engagements s'élèvent à 96 119 €

L'Association a versé à fin 2020, 11 942 € à CNP Assurances afin de couvrir les départs proches.

En fonction des ressources de la structure, il a pu être provisionné fin 2020 un montant de 6 489 €, portant ainsi la provision au bilan à 44 177 €

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	44 177
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		44 177



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Hypothèses de calculs retenues

